

<http://lipietz.net/Constitution-du-groupe-impossible>

Tiers-secteur

Constitution du groupe impossible

- Député européen (Verts, France) - Social -



Date de mise en ligne : dimanche 13 juin 1999

Copyright © Alain Lipietz - Tous droits réservés

L'intergroupe Tiers-secteur n'a pas pu se constituer à cette législature.

En effet, les deux " grands groupes ", et en particulier le président du PSE, E. Baron Crespo, se sont entendus pour diminuer drastiquement le nombre d'intergroupes qu'un groupe parlementaire a le droit d'inventer : 8 pour les Verts. De plus, il fallait trois investitures pour créer un intergroupe. Constatant que ce serait impossible, quoi que le PS ait été prêt à accorder une investiture, les Verts ont préféré investir l'intergroupe "Quart monde " qui a effectivement pu se constituer.

L'échec de l'intergroupe Tiers-secteur vient de l'exigence du PPE (traditionnel soutien chrétien-social aux entreprises d'insertion sociale des chômeurs, à l'exclusion de l'économie sociale telles mutuelles, coopération, associations).

Ce qui est bien conforme à " la politique sociale du néo-libéralisme " (voir mon livre [La société en sablier](#), chapitre X) mais est inacceptable compte tenu de l'imbrication idéologique et institutionnelle entre le Tiers-secteur et l'économie sociale (voir mon [rapport à Madame Aubry](#), ministre française de l'Emploi et de la Solidarité).

Le travail continuera donc de manière plus informelle avec le " lobby " des coopératives et autres sociétés à but social, le [CECOP](#) (contacter [Reiner Schluter](#)).

On trouvera à la rubrique [Articles et débats](#), de nombreuses chroniques sur le sujet.